Société de cartographie
du Québec

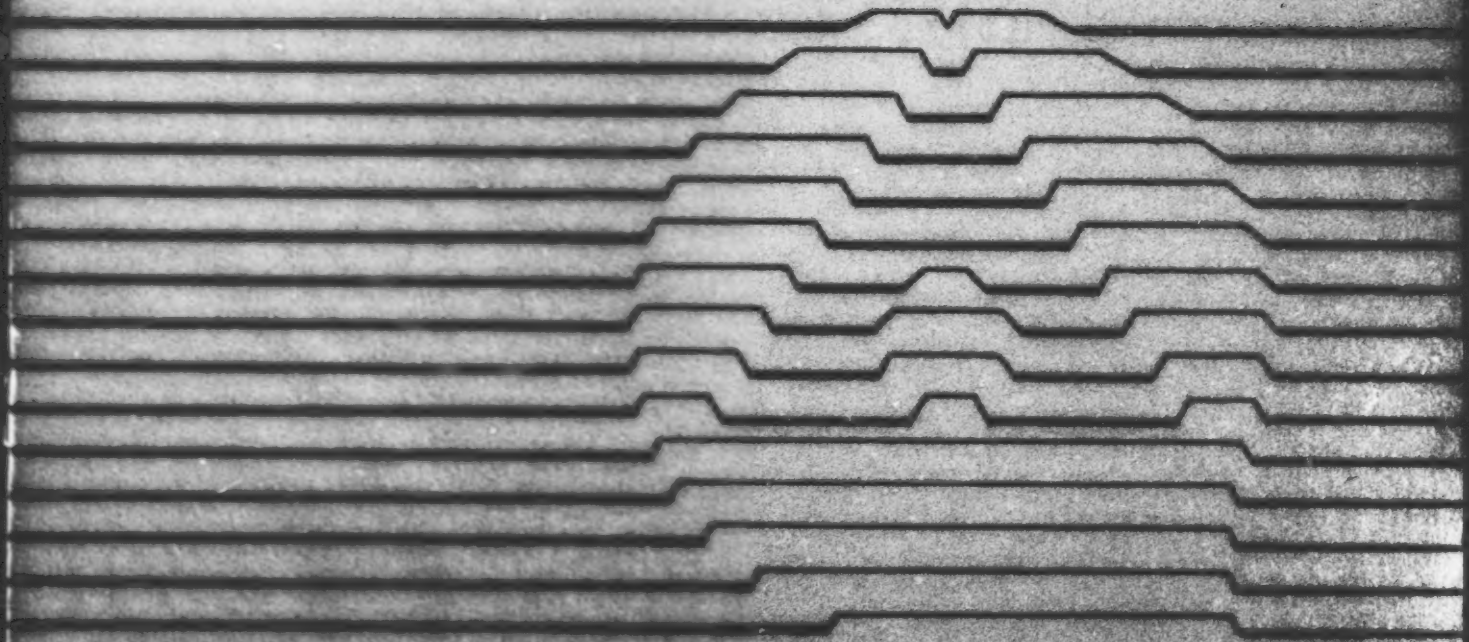

86-0250/

Jean-Guy Rodrigue
Ministre de l'Énergie et
des Ressources du Québec

Québec, le 30 novembre 1984

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration de la Société de cartographie du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de l'entreprise pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le président-directeur général

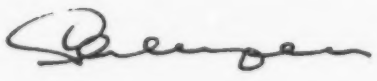

Clovis Labrecque, a.g.

MESSAGE DU PRÉSIDENT:

Quelques notes historiques:

La Société de Cartographie du Québec a commencé ses opérations en 1975 en vertu d'une loi adoptée en 1969. Cette même année, la Société achetait les actifs de Photo-Air Laurentides et le ministre du temps lui confiait le mandat suivant:

1- la Société de cartographie sera responsable de l'exécution d'un échantillon représentatif de toute la gamme des travaux impliqués dans le programme de cartographie de base du Québec;
2- elle établira des statistiques sur les coûts et les temps standards de production;
3- elle expérimentera, au niveau de la production, des techniques et équipements nouveaux;
4- elle constituera un secteur témoin et devra oeuvrer dans les mêmes conditions qu'une entreprise privée;
5- elle introduira dans le système de production un élément de développement et d'émulation souhaitable;
6- elle fera profiter l'entreprise privée des recherches effectuées par la Société dans l'utilisation des équipements.

Au moment de la mise en marche de la Société en 1975, le gouvernement entreprenait un programme décennal de cartographie pour couvrir le Québec, afin de compléter la cartographie urbaine au 1/1 000 et 1/2 000, et la carte de base au 1 20 000. À cause des besoins du ministère des Transports et d'Hydro-Québec, le marché de la cartographie était alors caractérisé par un excédent de la demande sur l'offre. En créant une société d'État, les objectifs du ministère étaient à l'époque d'avoir une entreprise-témoin dans le secteur, d'améliorer la concurrence et d'expérimenter des techniques et méthodes nouvelles.

Par ailleurs entre 1975 et 1980, le marché traditionnel de la cartographie s'est sensiblement modifié. Alors que la demande dépassait l'offre en 1975, le marché était engagé à la fin de 1980 dans une phase de régression qui s'expliquait par la fin de la planification des grands travaux d'infrastructures du secteur public. En effet 90 % de la demande provenait de trois organismes, à savoir Hydro-Québec, le ministère des Transports et le ministère de l'Énergie et des Ressources.

La Société de Cartographie délaissa alors le champ de la cartographie traditionnelle pour s'orienter vers la nouvelle technologie de production des cartes numériques et vers la mécanisation des opérations complémentaires. Suite à une invitation du ministère de l'Énergie et des Ressources, la société forma avec la compagnie Photosur Inc. (filiale de Lavalin) un consortium sous le nom d'« Infocart » pour développer la technologie de production des cartes numériques, ce qui l'amena à acquérir de nouveaux équipements pour une valeur d'un million de dollars environ.

L'avenir de l'industrie de la cartographie:

Tel que mentionné, la technologie et le marché de la cartographie ont connu des changements importants au cours des dernières années avec l'introduction du graphisme numérique qui permet l'exploitation par ordinateur des données cartographiques. On voit en fait apparaître le développement d'une nouvelle industrie de pointe appelée « géomatique » dont le produit sera la constitution et l'exploitation de banques de données localisées de grande taille.

La demande de ce nouveau marché proviendra d'abord des compagnies d'utilités publiques (téléphone, électricité et gaz) pour leur gestion des équipements de distribution et ensuite, des gouvernements pour la gestion des infrastructures. Certaines estimations évaluent le marché potentiel de cette industrie jusqu'à deux cents millions de dollars uniquement au Québec.

Le développement des banques de données localisées aura donc un impact important sur les services gouvernementaux de cartographie et l'industrie de la cartographie elle-même, notamment pour ce qui est de l'acquisition des équipements d'informatique et du développement des logiciels.

Dans la rédaction des notes qui précèdent, nous avons puisé largement dans les renseignements fourni par le mémoire que le ministre Duhaime adressait au Conseil des Ministres le 21 décembre 1983.

L'exercice 1983-84 de la Société de Cartographie:

La Société de Cartographie a l'avantage d'être bien équipée, d'utiliser une technologie de pointe et d'offrir une gamme complète de services. En 1983, elle a formé une filiale avec la Société française de Stéréotopographie pour obtenir des contrats sur le marché international.

Cette initiative a produit les résultats escomptés. La Société a été chargée d'exécuter des travaux de cartographie dans deux pays d'Afrique. Deux autres projets importants sont présentement en négociation. La finalisation des ententes pourraient intervenir au cours de l'année financière 1984-85.

Au cours de l'année financière 1983-84, on a pu remarquer une reprise de confiance dans le secteur de la cartographie. Cet indice s'est manifesté par des demandes d'information sur les coûts de production en utilisant la nouvelle technologie. Quelques projets nous ont été confiés pour fins de tests. En somme, les indices sont à la hausse par rapport à ceux des deux dernières années financières.

Au plan technique, la Société n'a cessé de fournir à la communauté cartographique des outils innovateurs, matériel comme logiciel. De plus, elle a joué un rôle essentiel dans l'élaboration des normes et des méthodes de production. Enfin, par la formation d'un personnel compétent, la Société de Cartographie a acquis une expertise en graphisme numérique unique au Québec et reconnue internationalement: c'était là l'objet de son plan de développement soumis au gouvernement.

La réalisation de ce plan de développement a nécessité un investissement d'environ 2 000 000 $, dont 1 200 000 $ pour l'achat d'équipement et 800 000 $ pour l'embauche de spécialistes et la formation du personnel en place pour opérer les nouveaux appareils.

Cette période d'investissement a malheureusement coïncidé avec un ralentissement économique généralisé qui s'est manifesté avec beaucoup de force dans l'industrie de la cartographie. On trouvera là l'explication du déficit d'exploitation du dernier exercice.

L'avenir de la Société de Cartographie:

Au cours des derniers mois, le ministre de l'Énergie et des Ressources, monsieur Yves Duhaime, s'est interrogé sur l'opportunité de maintenir la Société dans le secteur de la production cartographique à titre de société d'État. Constatant d'une part, que la Société avait complété le mandat qui lui avait été confié en 1975 et, d'autre part, que le maintien de la Société comme entreprise de production concurrente du secteur privé ne présentait pas d'avantages pour l'industrie de la cartographie, le ministre présentait au conseil des ministres, le 21 décembre 1983, un mémoire proposant de mettre fin aux activités de la Société comme entreprise d'État. Tenant compte cependant, de l'importance de préserver les acquis en matière technologique, il proposait sa mise en vente comme « entreprise opérante ». Le 9 mai 1984, le conseil des ministres adoptait le décret numéro 1068-84 approuvant la directive suivante:

> *« Conformément aux pouvoirs qui me sont conférés par l'article 15.1 de la loi constitutive de la Société de Cartographie du Québec, je vous enjoins de prendre toutes les mesures nécessaires afin de disposer des actifs de la Société pour toute considération jugée la plus convenable tant sur l'aspect du prix et des conditions d'achat que sur la garantie de continuité des opérations actuelles.*
>
> *Cette disposition devra être faite par offre publique, selon les procédures habituelles dans de telles circonstances. Sur réception des offres fermes, la Société devra faire rapport au ministre de l'Énergie et des Ressources avec recommandations.*
>
> *Durant la période de transition, la Société devra poursuivre ses opérations et ses activités et continuer à gérer ses biens en conformité avec son mandat. »*

Le Conseil d'administration adoptait le 17 mai 1984 une résolution de mise en marche des opérations de privatisation de la Société. Au cours des semaines suivantes, les appels d'offre ont été lancés dans le public et le Conseil a reçu cinq propositions d'achat partiel et une d'achat global. Le rapport du Conseil, comprenant ses recommandations, est présentement entre les mains du ministre.

Conclusion:

Obéissant à la directive, la Société continue ses opérations, ses activités et sa gestion en conformité avec son mandat.

Nous sommes encore au tout début de la confection et de l'exploitation de banques de données à référence spatiale par la Géomatique. Si nous voulons posséder le savoir-faire qui nous permettra de domestiquer cette science, il faudra consentir de substantiels efforts de recherche et de développement.

L'implantation d'une nouvelle technologie exige autant de qualifications humaines que d'équipement technique et de ressources financières. Un personnel scientifique polyvalent et innovateur, soutenu par une administration souple, demeure un des atouts majeurs de la réussite en ce domaine si le Québec veut toujours y garder une place enviable.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de la Société de cartographie du Québec au 31 mars 1984 ainsi que l'état des résultats et du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1984 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 5 juillet 1984

SOCIÉTÉ DE CARTOGRAPHIE DU QUÉBEC (L.R.Q. c. S-9)
BILAN AU 31 MARS 1984

	1984	1983
	$	$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	506 014	1 233 122
Comptes-clients (note 3)	199 683	390 113
Travaux en cours	34 174	—
Stock de fournitures	36 676	35 317
Frais payés d'avance	26 722	29 259
	803 269	1 687 811
PLACEMENT (note 4)	10 000	—
IMMOBILISATIONS (note 5)	1 395 829	1 535 754
BIENS DÉTENUS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 6)	226 651	258 257
	2 435 749	3 481 822
PASSIF		
À COURT TERME		
Emprunt de banque — garanti	360 000	356 000
Comptes-fournisseurs et frais courus	176 953	143 953
Versements échéant au cours du prochain exercice		
Dette à long terme (note 7)	168 667	131 739
Obligations découlant de contrats de location — acquisition (note 8)	63 075	53 669
	768 695	685 361
DETTE À LONG TERME (note 7)	577 079	772 726
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION — ACQUISITION (note 8)	120 283	183 358
	1 466 057	1 641 445
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
CAPITAL-ACTIONS (note 9)		
Autorisé, émis et payé		
300 000 actions d'une valeur nominale de 10 $ chacune	3 000 000	3 000 000
DÉFICIT	2 030 308	1 159 623
	969 692	1 840 377
	2 435 749	3 481 822

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (note 14)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSULTATS ET DÉFICIT
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1984

	1984	1983
	$	$
Revenus des contrats (note 10)	866 471	959 541
Coût de production		
Main-d'oeuvre directe	445 810	441 404
Frais directs	15 132	7 074
Frais indirects de production (note 12)	846 391	801 335
	1 307 333	1 249 813
PERTE BRUTE	440 862	290 272
Autres revenus (note 11)	98 694	229 993
	342 168	60 279
Frais généraux et d'administration (note 13)	528 517	596 034
PERTE NETTE	870 685	656 313
DÉFICIT AU DÉBUT	1 159 623	503 310
DÉFICIT À LA FIN	2 030 308	1 159 623

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1984

	1984	1983
	$	$
PROVENANCE DES FONDS		
Dette à long terme	—	697 451
Obligations découlant de contrats de location — acquisition	—	2 319
Produits des dispositions d'immobilisations	—	28 000
	—	727 770
UTILISATION DES FONDS		
Fonds absorbés par les opérations		
Perte nette	870 685	656 313
Amortissement des immobilisations et des biens détenus en vertu de contrats de location — acquisition	(178 913)	(188 815)
Perte sur dispositions d'immobilisations	—	(25 364)
	691 772	442 134
Acquisition d'un placement	10 000	—
Acquisitions d'immobilisations	7 382	59 504
Acquisitions de biens détenus en vertu de contrats de location — acquisition	—	2 319
Diminution de la dette à long terme	195 647	203 164
Diminution des obligations découlant de contrats de location — acquisition	63 075	—
Annulation à la suite de l'exercice de l'option d'achat de la portion à long terme des obligations découlant d'un contrat de location — acquisition et diminution de la portion à long terme des autres contrats	—	704 268
	967 876	1 411 389
DIMINUTION DU FONDS DE ROULEMENT	967 876	683 619
FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT	1 002 450	1 686 069
FONDS DE ROULEMENT À LA FIN	34 574	1 002 450

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1984

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de cartographie du Québec est une compagnie à fonds social et selon sa loi constitutive, elle a pour objets:

la préparation des données requises pour établir et mettre à jour des cartes géographiques et d'autres moyens de représentation du territoire;

la photographie aérienne et terrestre du territoire et l'utilisation de procédés de télédétection pour des fins de cartographie, de photogrammétrie et d'identification des ressources naturelles ainsi que pour toutes autres fins scientifiques;

l'établissement de points de contrôle terrestres pour les fins de cartographie et de photogrammétrie;

la conservation et la distribution des documents préparés dans l'accomplissement de ses objets, ainsi que de tous les autres documents relatifs à la cartographie, à la photogrammétrie et à la photographie du territoire.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus et dans les limites raisonnables de l'importance relative.

Stock de fournitures
Le stock est évalué au coût.

Travaux en cours
Les travaux en cours sont inscrits au coût.

Immobilisations
Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations est calculé en employant la méthode linéaire et en fonction de leur vie utile anticipée.

	Vie utile anticipée
Aménagement — terrain	10 ans
Bâtisse	40 ans
Équipement et outillage	10-15-20 ans
Équipement informatique	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Roulant	4 ans

Contrats de location — acquisition
L'actif enregistré aux livres en vertu des contrats de location — acquisition est amorti de la même façon

que les immobilisations. Les obligations découlant de contrats de location — acquisition sont inscrites à la valeur actualisée des versements en capital à effectuer.

Frais de recherche et de développement
Les frais de recherche et de développement de logiciels sont imputés aux opérations de l'exercice.

Activités en participation
La Société exerce une part importante de ses activités en participation. Les états financiers ne tiennent compte que de l'intérêt proportionnel de la Société dans ces activités.

3. COMPTES-CLIENTS

Les comptes-clients se détaillent comme suit:

	1984	1983
	$	$
Gouvernement du Québec et ses entreprises	**194 986**	354 375
Autres	**4 697**	35 738
	199 683	390 113

4. PLACEMENT

Le 30 juin 1983, la Société de cartographie du Québec et la Société française de stéréotopographie ont obtenu l'incorporation de la compagnie québécoise « CARTO-MAT INC. ». Les actions sont détenues à part égale par chacune des compagnies.

Cette compagnie a pour objet premier, la promotion, la prospection, la négociation et la réalisation de contrats de cadastre et de cartographie numérique pouvant aboutir à la création d'une banque de données.

Ce placement de 10 000 actions ordinaires sans valeur nominale est inscrit à la valeur d'acquisition étant donné que « CARTO-MAT INC. » est inopérante depuis sa constitution.

5. IMMOBILISATIONS

	1984			1983
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Terrain	122 170	—	122 170	122 170
Aménagement — terrain	35 713	30 716	4 997	8 568
Bâtisse	406 895	71 394	335 501	345 674
	564 778	102 110	462 668	476 412
Équipement et outillage	1 409 858	498 335	911 523	1 035 015
Mobilier et équipement de bureau	39 744	19 507	20 237	22 256
Roulant	7 008	5 607	1 401	2 071
	2 021 388	625 559	1 395 829	1 535 754

Selon une évaluation effectuée par des évaluateurs-conseils, la valeur marchande au 1er septembre 1983 de la bâtisse, du terrain et de son aménagement est estimée à 800 000 $.

6. BIENS DÉTENUS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION — ACQUISITION

	1984	1983
	$	$
Équipement informatique	316 059	316 059
Amortissement accumulé	89 408	57 802
	226 651	258 257

7. DETTE À LONG TERME

	1984	1983
	$	$
Dette portant intérêt à 8 % l'an, remboursable en versements annuels de 108 046 $, comprenant capital et intérêts, échéant le 2 juillet 1985	192 670	278 441
Emprunt au taux préférentiel bancaire majoré de 0,75 %, remboursable en versements mensuels de 11 526 $ comprenant capital et intérêts et un dernier versement mensuel estimé à 348 669 $, échéant le 1er novembre 1987	553 076	626 024
	745 746	904 465
Versements en capital échéant au cours du prochain exercice	168 667	131 739
	577 079	772 726

8. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION — ACQUISITION

Les obligations découlant de contrats de location — acquisition représentent leur valeur actualisée en capital au 31 mars. Elles s'établissent comme suit:

Exercice financier	Contrats location — acquisition
	$
1985	95 232
1986	101 573
1987	42 111
Total des versements	238 916
Moins:	
Montant représentant les intérêts	55 558
	183 358
Moins:	
Versement échéant au cours du prochain exercice	63 075
	120 283

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices financiers seront les suivants:

1985	63 075
1986	81 999
1987	38 284

9. CAPITAL-ACTIONS

Les actions de la Société sont détenues par le gouvernement du Québec.

10. REVENUS DE CONTRATS

La presque totalité des revenus des contrats sont générés par les opérations conclues avec le gouvernement du Québec et ses entreprises.

11. AUTRES REVENUS

	1984	1983
	$	$
Intérêts sur dépôts à terme	90 212	226 848
Perte sur dispositions d'immobilisations	—	(25 364)
Divers	8 482	28 509
	98 694	229 993

12. FRAIS INDIRECTS DE PRODUCTION

	1984	1983
	$	$
Salaires	278 203	269 600
Avantages sociaux	109 508	78 724
Matériel — laboratoire et autres	105 841	96 141
Taxes foncières	28 180	27 544
Assurances générales	13 963	13 835
Entretien et réparations	13 306	12 121
Électricité et chauffage	17 284	16 003
Amortissement des immobilisations	161 022	169 934
Services d'informatique	118 035	111 806
Divers	1 049	5 627
	846 391	801 335

13. FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

	1984	1983
	$	$
Traitements	192 706	189 270
Avantages sociaux	27 932	20 661
Honoraires professionnels	39 193	39 424
Taxes foncières	3 390	3 377
Assurances générales	1 552	1 537
Entretien et réparations	2 268	1 559
Service de protection	1 848	1 937
Électricité et chauffage	1 920	1 778
Location d'équipement	4 697	4 171
Frais de voyage et de représentation	38 493	21 666
Papeterie et frais de bureau	14 819	14 954
Honoraires des administrateurs	6 750	7 000
Communications	9 533	8 492
Intérêts sur dette à long terme	82 549	56 142
Intérêts sur obligations découlant de contrats de location — acquisition	41 564	146 285
Intérêts et frais bancaires	30 446	28 985
Amortissement des immobilisations	17 891	18 881
Taxe sur le capital	6 229	27 730
Divers	4 737	2 185
	528 517	596 034

14. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Une directive du ministre de l'Énergie et des Ressources, approuvée par le gouvernement le 9 mai 1984, enjoint le Conseil d'administration de la Société à prendre toutes les mesures nécessaires afin de disposer des actifs de la Société. Durant la période de transition, la Société devra poursuivre ses opérations et ses activités et continuer à gérer ses biens en conformité avec son mandat.

Le Conseil d'administration

Clovis Labrecque, a.g.
président-directeur général

Grégoire Girard, a.g.
administrateur

Germain D. Girard, L.LL.
administrateur et secrétaire

Paul-E. Lachance, i.f., Ph.D.
administrateur

La Direction

Clovis Labrecque, a.g.
président-directeur général

Germain D. Girard, L.LL.
secrétaire

Raynald Cyr, a.g.
adjoint au directeur général

Siège social:
1650, Louis-Jetté
Québec, (Québec)
G1S 2W3
(418) 687-1332
Télex: 051-31620